

# Rapport de conformité sur l'accessibilité de 2017

## Rendre les pratiques d'emploi accessibles

1. Votre organisme avise-t-il les membres du personnel et du public de la disponibilité de mesures d'adaptation pendant le processus de recrutement?

Commentaires : Oui. La mention qui suit est affichée dans la page principale sur les carrières de notre site Web ainsi que dans toutes les offres d'emploi en ligne : « L'Hôpital d'Ottawa souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. » Nous offrons sur demande aux personnes ayant une incapacité des mesures d'adaptation au travail et dans le cadre de tout nouveau processus de sélection. Nous informons les candidats retenus pour les examens de présélection que des mesures d'adaptation sont disponibles au besoin.

2. Votre organisme fournit-il aux membres du personnel des renseignements à jour sur ses politiques visant à soutenir les membres du personnel qui ont une incapacité?

Commentaires : Oui. La politique sur l'accessibilité a été mise à jour en 2012. À ce moment, elle a été communiquée à tous les employés et elle est également disponible en ligne. La politique a fait l'objet d'une révision récemment et a été soumise pour approbation.

3. Votre organisme fournit-il sur demande aux membres du personnel ces renseignements en média substitut ou avec une aide à la communication?

Commentaires : Oui. Sur demande, ces renseignements sont disponibles en format accessible, selon les besoins de l'employé ayant une incapacité.

4. Votre organisme prépare-t-il un plan individualisé d'interventions d'urgence en milieu de travail pour les membres du personnel qui ont une incapacité?

Commentaires : Oui. Nous élaborons sur demande un plan individualisé d'interventions d'urgence en milieu de travail. À l'avenir, nous encourageons davantage l'élaboration d'un tel plan lorsqu'un nouvel employé signale le besoin d'une mesure d'adaptation; au retour au travail d'un employé après une maladie ou une blessure ou un déménagement ou lorsqu'un employé signale lui-même le besoin dans le système électronique de gestion du rendement. À la séance d'orientation générale de l'Hôpital, le Service de la gestion des urgences et Santé et mieux-être au travail encouragent les personnes ayant une incapacité à se manifester et à demander un tel plan.

## Rendre accessibles les espaces publics nouvellement aménagés et réaménagés

5. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des sentiers récréatifs qu'il a l'intention d'entretenir?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas de sentiers récréatifs sur le terrain de l'Hôpital.

6. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des voies accessibles menant à une plage qu'il a l'intention d'entretenir?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas de voies accessibles menant à une plage sur le terrain de l'Hôpital.

7. Est-ce que les sentiers récréatifs et/ou les voies accessibles menant à une plage aménagés ou réaménagés incluent des trottoirs?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas de sentiers récréatifs ni de voies accessibles menant à une plage sur le terrain de l'Hôpital.

8. Est-ce que les sentiers récréatifs et/ou les voies accessibles menant à une plage aménagés ou réaménagés incluent des rampes?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas de sentiers récréatifs ni de voies accessibles menant à une plage sur le terrain de l'Hôpital.

9. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des aires de restauration extérieures destinées à l'usage du public qu'il a l'intention d'entretenir?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas construit de nouvelles aires de restauration extérieures destinées à l'usage du public ni réaménagé de telles aires existantes.

10. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des aires de jeu extérieures qu'il a l'intention d'entretenir?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas d'aires de jeu extérieures.

11. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des voies de déplacement extérieures qu'il a l'intention d'entretenir?

11.a Le cas échéant, est-ce que les voies de déplacement extérieures aménagées ou réaménagées respectent les exigences techniques et générales stipulées aux articles 80.21 à 80.31 des Normes d'accessibilité intégrées?

Commentaires : Oui. L'Hôpital d'Ottawa satisfait à ces exigences.

12. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des places de stationnement public accessibles hors voirie?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas construit ni réaménagé de places de stationnement public accessibles hors voirie depuis janvier 2016.

13. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des comptoirs de service?

13.a. Votre organisme vérifie-t-il que les comptoirs de services aménagés ou réaménagés respectent les exigences techniques stipulées à l'article 80.41 des Normes d'accessibilité intégrées?

Commentaires : Oui. L'Hôpital d'Ottawa satisfait à ces exigences.

14. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il construit des guides de file d'attente fixes?

Commentaires : Sans objet. Cette exigence ne s'applique pas à L'Hôpital d'Ottawa, car nous n'avons pas de guides de file d'attente fixes.

15. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des aires d'attente dotées de sièges fixés au sol?

15.a. Votre organisme vérifie-t-il que les aires d'attente dotées de sièges fixés au sol aménagées ou réaménagées respectent les exigences techniques stipulées à l'article 80.43 des Normes d'accessibilité intégrées?

Commentaires : Oui. L'Hôpital d'Ottawa satisfait à ces exigences.

16. Y a-t-il des parties accessibles dans les espaces publics de votre organisme tel qu'exigé dans la section sur la conception des espaces publics des Normes d'accessibilité intégrées?

16.a. Votre organisme s'est-il doté d'un plan d'accessibilité pluriannuel qui inclut des procédures d'entretien préventif et d'urgence des parties accessibles des espaces publics et des mesures pour gérer les perturbations temporaires résultant du non-fonctionnement des éléments accessibles tel que stipulé à l'article 80.44 des Normes d'accessibilité intégrées?

Commentaires : Oui. L'Hôpital d'Ottawa a un processus en place depuis déjà plusieurs années. Les avis de perturbation temporaire continuent d'être affichés dans le site Web externe comme souligné dans le plan quinquennal antérieur.

## **Rendre les services de transport accessibles**

17. Votre organisme offre-t-il des services de transport classiques?

Commentaires : Ne s'applique pas, car L'Hôpital d'Ottawa ne fournit pas de services de transport classique.

18. Votre organisme offre-t-il des services de transport spécialisés?

Commentaires : Ne s'applique pas, car L'Hôpital d'Ottawa ne fournit pas de services de transport spécialisés.

19. Dans la province où votre organisme offre des services de transport spécialisés, un autre organisme offre-t-il des services de transport classiques?

Commentaires : Ne s'applique pas, car L'Hôpital d'Ottawa ne fournit pas de services de transport spécialisés.

20. Outre les exigences citées précédemment, votre organisme respecte-t-il toutes les autres exigences en vigueur aux termes des Normes d'accessibilité intégrées?

Commentaires : Oui. L'Hôpital d'Ottawa continue de respecter tous les règlements selon les exigences. Dès qu'un problème de non-conformité surgit, nous mettons rapidement en place un plan pour corriger la situation. L'équipe de la haute direction, le personnel et les bénévoles s'emploient à assurer un environnement accessible afin d'offrir à chaque patient des soins de calibre mondial et des services exceptionnels avec une compassion digne des personnes qui nous sont chères.